DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24.02.2022

PRÉAMBULE

Le président doit présenter au conseil communautaire, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires pour 2022. Ce document permet un libre échange autour des orientations envisagées

Ce rapport s'articule autour des points suivants:

- ➤ les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement ;
- ➤ la présentation des engagements pluriannuels envisagés, notamment les orientations en matière de programmation d'investissements (recettes et dépenses) ;
- > des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée
- ➤ des informations sur la structure des effectifs, les dépenses de personnel, les rémunérations, la durée effective du travail ;

Ces orientations doivent permettre d'évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

SOMMAIRE

- 1/ Contexte général : situation économique et sociale Contexte macro-économique Loi de finances 2022
- 2 / Situation et orientations budgétaires de la collectivité
 - A Recettes de fonctionnement :
 - 1-Fiscalité
 - 2-Concours de l'Etat
 - 3-Autres recettes (produits des services...)
 - B Dépenses de fonctionnement
 - 1-Dépenses de personnel
 - 2-Subventions
 - 3-Autres recettes et dépenses à prévoir
 - C Section d'investissement
 - 1-Dette
 - 2-Programmation des investissements de la collectivité

CONTEXTE GÉNÉRAL : SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Contexte macro-économique

L'économie mondiale rebondit malgré des répliques épidémiques

Après le repli généralisé du PIB provoqué par la première vague épidémique de COVID 19, l'ensemble des grandes économies développées a retrouvé une croissance positive au cours de l'année 2021. L'arrivée des vaccins et les plans de soutien ont permis de limiter les effets les plus néfastes pour l'activité économique et d'atténuer les pertes de croissance. Des obstacles sont venus ralentir la vigueur de la reprise comme : la remontée de prix de l'énergie, qui augmente l'inflation, la pénurie de biens intermédiaires limitant certaines productions industrielles, une désorganisation des chaines logistiques et aussi des pénuries de main d'œuvre dans certains secteurs (transport, restauration, etc.).

Le niveau de PIB préalable à la pandémie devrait être rejoint dans la plupart des grandes économies entre la fin 2021 et au premier semestre 2022. Après -2,8 % en 2020, la croissance mondiale rebondirait à 5,7 % en 2021 puis, ralentirait à 4% en 2022.

Zone euro: une reprise plus tardive mais solide

Les confinements ayant été plus longs et stricts en zone euro et selon les pays, la croissance a redémarré plus tardivement qu'aux Etats-Unis. Cet été, le tourisme a bénéficié des allègements des contraintes de déplacements avec la hausse de la couverture vaccinale. Les activités de services ont ainsi rattrapé une partie des pertes subies au premier semestre. L'industrie européenne a engrangé des commandes importantes. Du côté des politiques monétaires, les banques centrales des pays du G7 ont maintenu des conditions monétaires et financières accommodantes tout au long des trois premiers trimestres. Néanmoins, l'accélération de l'inflation a réduit les achats nets d'actifs dès novembre. En 2021, la croissance de la zone euro devrait atteindre 5,1 % (après -6,5 % en 2020). Prévision en 2022, baisse à environ 4,1 %.

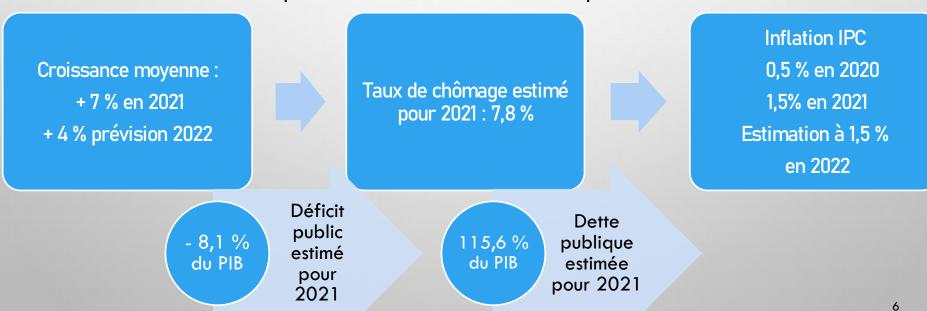
France : vers un retour à la normale de l'activité économique

Malgré la quatrième vague épidémique, l'impact économique de la crise sanitaire aura été nettement moins fort en 2021 grâce à la progression de la vaccination contre le COVID 19. Des restrictions sanitaires ont été levées entre mai et juin 2021, favorisant la reprise de l'activité en France.

Face aux soucis d'approvisionnement certains secteurs de l'industrie (automobile par exemple) font face à des soucis de productions. Mais d'un manière générale les résultats des entreprises françaises sont bons.

Sur le marché du travail, l'impact de la pandémie semble avoir été absorbé, avec des pénuries de main d'œuvre dans certains secteurs.

Après deux années marquées par le financement de la crise sanitaire, les finances publiques devraient retrouver une trajectoire relativement durable à partir de 2022.



Des investissements publics de long terme avec France 2030

Au total, 30 milliards devraient être déboursés sur 5 ans afin de booster et rénover l'industrie française. La moitié de ces dépenses sera tournée vers la transition écologique. Le plan est réparti en 10 objectifs et vise des débouchés concrets comme le petit réacteur nucléaire, les biomédicaments ou l'avion bas carbone (entre autres). Ce sont entre 3 et 4 milliards qui devraient être investis en 2022.



LOI DE FINANCES 2022: PRINCIPALES MESURES

Loi de finances pour 2022 : principales mesures

 Transferts financiers de l'ETAT aux collectivités

105,5 milliards €

 Concours financiers de l'ETAT (DGD, DETR, DSIL, DGE)

> 52,7 milliards €

 Niveau de DGF stabilisé

> 26,802 milliards €

 Dotations d'investissements allouées aux communes et EPCI

2,1 milliards €

 Hausse de la péréquation verticale (dotation interco, DSR, DSU, DNP ...)

230 millions €

 Réforme de l'attribution dotation de soutien pour la protection de la biodiversité Réforme du calcul des indicateurs financiers utilisés dans la répartition des dotations et fonds de péréquation

Neutraliser les effets des réformes fiscales et retranscrire la richesse des territoires au plus juste Suppression des exonérations temporaires de TFPB, de CFE et de CVAE pour les entreprises bénéficiant de l'exonération de l'IS pour reprise d'entreprise ou établissement industriel en difficulté Habilitation à modifier par ordonnance le régime de responsabilité des gestionnaires publics

Nouveau régime unifié de la responsabilité financière annoncé pour 2023

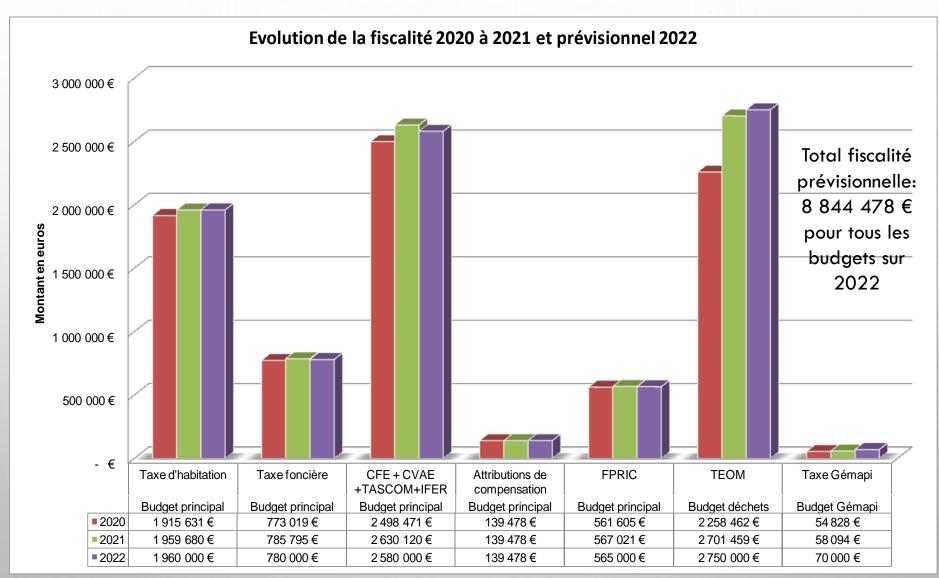
24,3 millions €

2 / SITUATION ET ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DE LA COLLECTIVITÉ EN 2022

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

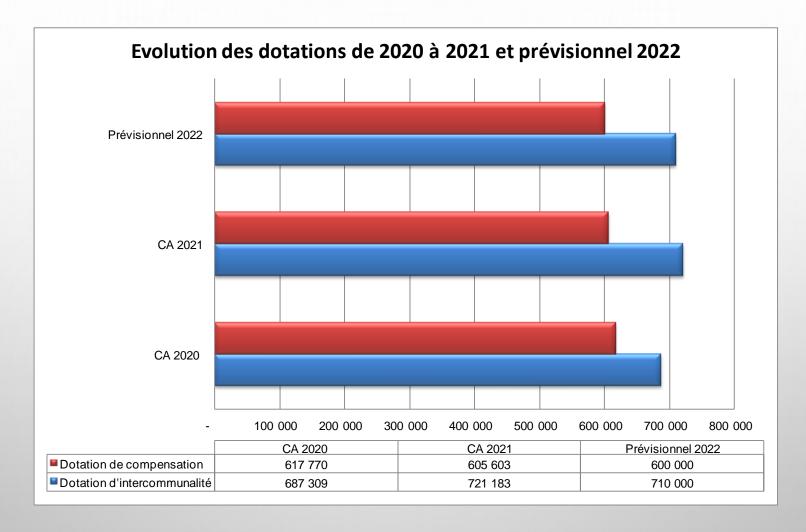
A – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1 - LA FISCALITÉ



Maintien de la fiscalité des ménages et des entreprises, prévu en 2022. Au stade du D.O.B, la taxe Gémapi devra connaître une évolution pour prendre en compte les actions à mener (ruissellement, inondation, nuisibles ...), mais le pourcentage n'est pas encore connu.

2-CONCOURS DE L'ETAT



Par prudence, légère diminution prévue pour la dotation d'intercommunalité – 11 k €, par rapport à l'exercice 2021.

3 - AUTRES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits des services, domaine et ventes diverses	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Prévisionnel 2022
Droits de stationnement AAGV	13 533	10 185	12 000
Abonnements médiathèques et école de musique	58 071	77 464	200 000
Facturation portage de repas à domicile	175 862	137 775	0
Locations diverses (vélos élec., déherbeurs)	0	2 832	4 000
Facturation salaires aux budgets annexes	448 353	504 224	509 266
Facturation salaires aux communes	56 929	37 102	60 500
Facturation salaires autres organismes	45 223	52 870	80 400
Facturation matériels et services aux budgets annexes	6 308	6 924	3 500
Facturation service droit des sols et autres	138 837	106 849	105 000
Facturation à d'autres redevables	31 086	9 682	13 500
Totaux	974 202	945 908	988 166

Avec le festival de musique

Les produits des services, domaine et ventes diverses progressent légèrement en 2022

Subventions et participations	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Prévisionnel 2022
Aides Emplois d'avenir	26 199	41 479	43 200
Autres subventions	117 551	20 808	30 000
Régions	26 847	62 639	33 000
Départements	62 071	153 953	113 000
Communes membres du GFP	20 000	20 000	20 000
Autres organismes	54 694	153 641	181 138
Totaux	307 362	452 520	420 338

Les subventions et participations diminuent légèrement pour 2022 mais restent tout de même très soutenues par les partenaires, compte tenu des missions engagées.

B/LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1- LE PERSONNEL

Selon l'article L2312-1 du CGCT, le rapport d'orientation budgétaire contient une présentation rétrospective et prospective de l'évolution des emplois et effectifs ainsi que les crédits afférents.

1/ STRUCTURE DES EFFECTIFS

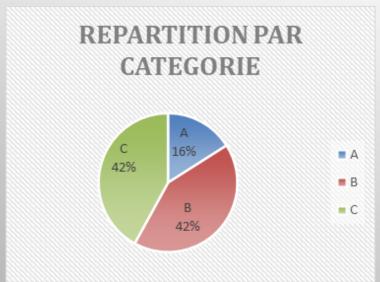


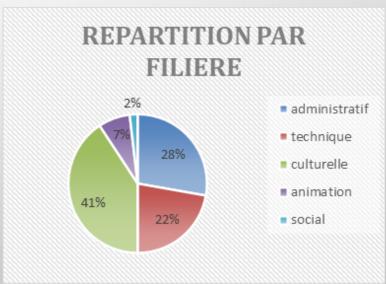
Au 31 décembre 2021, stabilité dans les effectifs en activité qui s'élevaient à 78 agents, 43 femmes et 35 hommes (en 2020 : 44 et 35), soit 63.8 ETP (équivalent temps plein) (en 2020 : 62.7).

Cet effectif était affecté sur :

- 54 emplois permanents dont 52 titulaires et 2 stagiaires (57 en 2020)
- 24 emplois non permanents (soit +2 par rapport à 2020) dont :
 - √ 4 agents en contrat aidé parcours emplois compétences (5 au 1^{er} janvier 2022)
 - √ 1 apprenti

Les caractéristiques essentielles affectées sur les emplois permanents peuvent se résumer comme suit :





2/ DUREE EFFECTIVE DU TRAVAIL

Les services de la Communauté de communes fonctionnent sur une base de 1607 heures de travail par an. Une charte des temps de travail a été validée, visant à adapter au mieux les horaires et le temps de travail des agents aux besoins des usagers.

578 heures supplémentaires et complémentaires rémunérées ont été effectuées pour nécessité de service dans les services suivants : école de musique, office de tourisme, déchets ménagers, déchèteries, portage de repas, médiathèque.

3/ DEPENSES DE PERSONNEL EN CHARGE

CHAPITRE 012	CA 2019	CA 2020	CA 2021
BUDGET PRINCIPAL	2 614 920,24 €	2 721 606,39 €	2 797 004,81 €
BUDGET ASSAINISSEMENT	205 691,85 €	210 952,19 €	220 489,35 €
- RECETTES	-730 866,38 €	-887 298,70 €	-960 655,27 €
TOTAL	2 089 745,71 €	2 045 259,88 €	2 056 838,89 €

Les dépenses de personnel sur la période 2021 sont conformes aux prévisions et ont été impactées par :

- L'effet des mesures catégorielles statutaires (P.P.C.R.)
- L'impact des mesures individuelles (GVT): avancements d'échelons, nominations suite à la réussite aux concours, titularisations, avancements de grade

- Les décisions prises en matière d'amélioration des carrières individuelles et de renforcement des effectifs
- L'impact des flux d'entrée et sortie sur la masse salariale
- Les remplacements ou heures supplémentaires nécessaires pendant la période sanitaire

4/ ORIENTATIONS 2022

La communauté de communes répond aux besoins en effectifs pour réaliser et mettre en œuvre le projet de territoire décidé par les élus.

L'objectif sera de développer et consolider ces projets sur la durée du mandat.

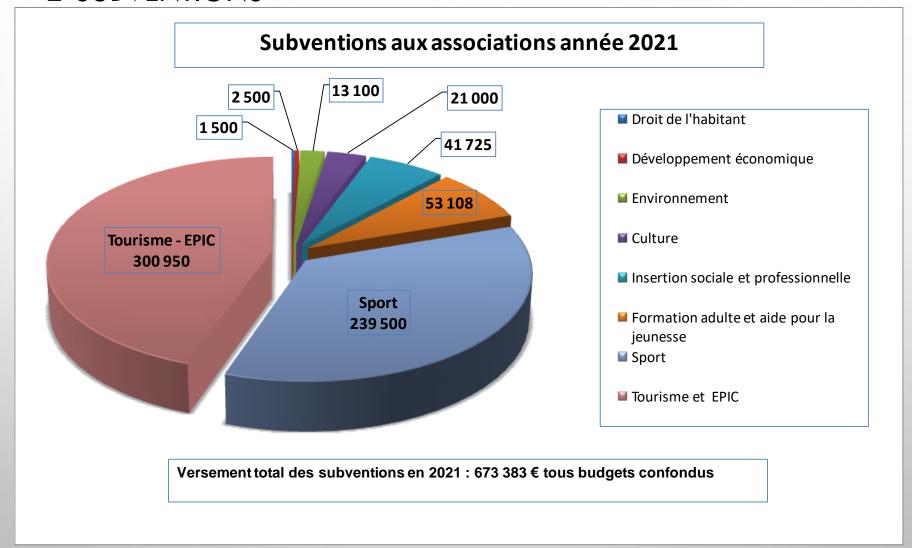
En termes de prospective pour l'année 2022, la communauté de communes devra prendra en compte :

• La mise en application des lignes directrices de gestion votées au dernier trimestre 2021 : réfléchir à la mise en œuvre d'une franchise sur le régime indemnitaire en cas d'absentéisme, Intégrer le futur dispositif de protection sociale complémentaire (participation mutuelle) au plus tard en 2026 ;

- La mise en œuvre de mesures gouvernementales : modification de l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale et portant attribution d'une bonification d'ancienneté exceptionnelle, revalorisation du salaire minimum;
- L'évolution du GVT (Glissement Vieillesse Technicité);
- Les créations de poste sur certains projets : un chargé de mission « petites villes de demain » (remboursement de la charge par la ville de Falaise), un adjoint administratif en renfort aux affaires générales et juridiques (en contrat aidé la première année), une assistante communication partagée avec l'office de tourisme (poste occupé auparavant par un apprenti), un éducateur jeunes enfants dans le cadre de la création d'un nouveau secteur à l'est du territoire (remboursé en partie par la CAF) ;

La maîtrise de la masse salariale résulte d'une adaptation des postes aux politiques mises en œuvre. Cette adaptation se traduit soit par des créations de poste lorsqu'il s'agit de nouvelles compétences, soit de modification des fiches de poste pour suivre l'évolution des métiers. Les remplacements ou les heures supplémentaires sont uniquement réalisés pour assurer la continuité du service public.

2-SUBVENTIONS



- Fig. En 2021, la CDC a versé la somme de 673 383 € pour soutenir les associations
- Pour 2022, les montants à prévoir seront augmentés du soutien à verser à l'ADMR pour la gestion du service portage de repas soit + 23 k €

3 – AUTRES RECETTES ET DEPENSES À PRÉVOIR EN 2022

Nouveautés dans la section de fonctionnement pour 2022 (hors personnel)							
Commétomos avantées	rece	ttes	Dépe	nses			
Compétences exercées	+	-	+	-			
Cadre de vie :							
Portage de repas à domicile avec soutien financier ADMR		125 127		107367			
RELAIS PETITE ENFANCE à Morteaux-Couliboeuf	29 000		41 000				
FJT (assurance et provision petit entretien)			6 280				
Culture :							
Festival de musique	70 000		70 000				
Développement économique :							
Etude observatoire du commerce	15 640		30 000				
Plateforme numérique en faveur de l'emploi	-		5 700				
Plateforme ma ville mon shopping				7 200			
Mobilité :							
Auto-partage (en année pleine pour 2022)	6 217		12 434				
PCAET:							
Biomasse (accompagnement rénovation énergétique en année pleine)	10 995		21 990				
Sécurité incendie :							
Baisse du contingent incendie				40 000			
Tourisme :							
Etude mémorielle	50 000		90 000				
Taxe foncière Mémorial remboursement Ville de Falaise			8 336				
Divers :							
Transport des élèves vers le centre aquatique (en année pleine)			27 000				
Etude attributions de compensation			19 000				
Assurance dommage ouvrage			25 000				
Frais de télécommunication avec fibre			14 000				
Total	181 852	125 127	370 740	154 567			
Solde		56 725		216 173			

> Le budget principal devra supporter un reste à charge supplémentaire de 159 k € en 2022

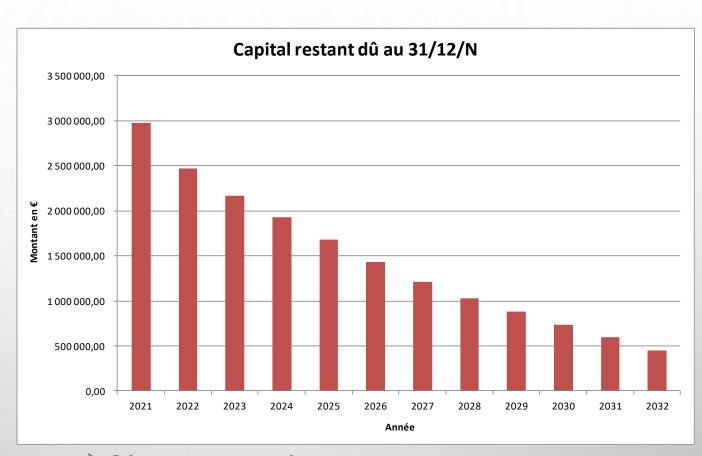
C/ LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1- SITUATION DES EMPRUNTS DE TOUS LES BUDGETS 25

A /LA DETTE DU BUDGET PRINCIPAL

Au 31/12/21:

- capital restant dû: 2 977 489 €
- capital remboursé en 2021 : 467 591 €
- en-cours de la dette par habitant : 103 €
- capacité de désendettement de 3 années



Répartition par prêteurs:

Caisse Epargne : 44 %

La Banque Postale : 35 %

Crédit Agricole : 17 %

Autres: 4 %

B - LA DETTE DES BUDGETS ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Au 31/12/21:

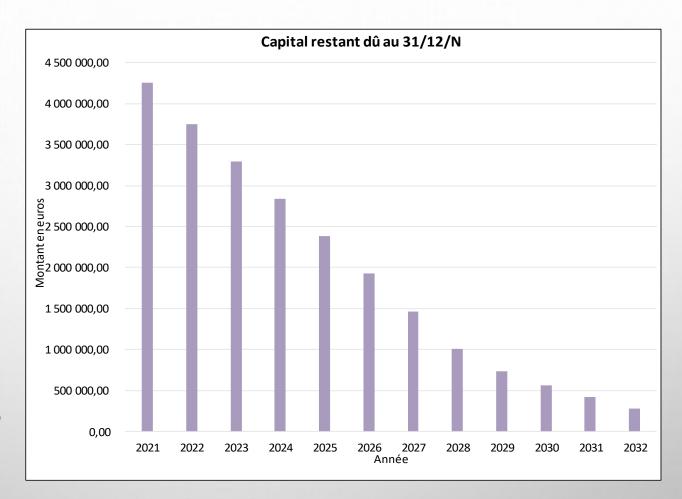
- capital restant dû: 4 335 241 €

- capital remboursé en 2021 : 828 505 €

Répartition par prêteurs:

Crédit Agricole : 63 %

Caisse d'Epargne : 37%

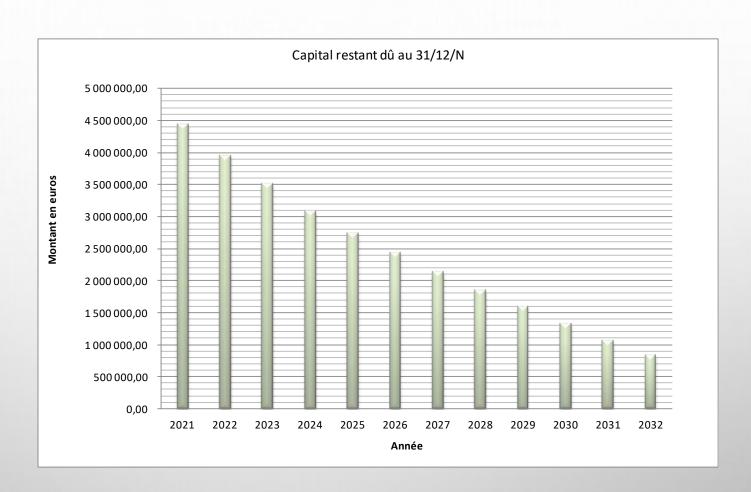


> Sur ces budgets, l'encours de la dette fluctue en fonction des cessions immobilières. Lors de la vente de terrains ou d'ateliers-relais, le capital restant dû est remboursé à l'organisme financier. En face le stock dette, la CDC dispose d'actifs (terrains, bâtiments)

C- LA DETTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Au 31/12/21:

- capital restant dû: 4 430 156 €
- capital remboursé
 en 2021 : 537 456 €
- en-cours de la dette par habitant :160 €
- capacité de désendettement de 6 années



Répartition par prêteurs:

Agence de l'Eau : 27 % Caisse d'Epargne : 44 %

Crédit Agricole : 9 % Caisse des Dépôts : 10 %

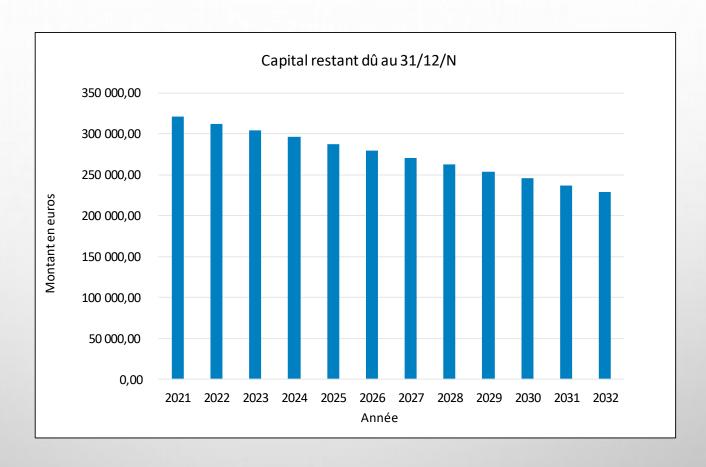
Crédit Foncier : 5 % Dexia : 5 %

D- LA DETTE DU BUDGET « FOYER JEUNES TRAVAILLEURS »

Au 31/12/21:

- capital restant dû
- : 321 088 €
- capital remboursé

en 2021 : 8 230 €



Répartition par prêteurs: Action Logement : 46 % Caisse des Dépôts : 54 %

- ✓ Les emprunts sur ce budget sont d'une durée de 40 ans d'où le faible remboursement de capital annuel
- √ Les loyers du locataire compensent l'annuité de la dette

2- PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS DE LA COLLECTIVITÉ

DANS LES TABLEAUX QUE VOUS DÉCOUVRIREZ FIGURENT LES INVESTISSEMENTS PLURIANNUELS CONNUS À CE JOUR.

A/ PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS DU BUDGET PRINCIPAL – PROJETS JUSQU'EN 2025

		Dé	penses d'ir	nvestissemer	Subventions				Dooto à		
Libellé du projet	Montant d'origine en TTC	2021 avec RAR	2022	2023	2024	2025	2021	2022	2023	2024 et 2025	Reste à charge de l'opération
ACCOMPAGNEMENT AUX COMMUNES											
Lutte contre les nuisibles	22 000	6 384	5 000	5 000	5 616						22 000

CADRE DE VIE

20 000

CULTURE

500 000

19 359

1 450 000

10 000

10 000

19 400

14 000

1 076 000

Aire d'accueil (cuisine) 10 764 7 164 1 000 1 000 800 800 RAM OUEST et CENTRE 104 800 103 000 1 000 400 400 68 410

Œuvre 1% artistique 16 000 16 000 3 000 Morteaux Mobiliers médiathèques et 70 000 27 346 25 000 7 654 5 000 5 000 18 339 communication Matériels informatiques des 17 377 10 000 55 000 10 000 9 000 9 000 9 623

50 000

10 000

20 000

65 000

10 907

400 000

10 000

92 430

45 641

24 003

1 094

8 9 3 5

1 620 000

92 430

114 400

24 003

20 000

12 000

50 000

48 935

760 000

29 524

44 075

13 358

2 015 000

Etude médiathèque Falaise

Aménagements Morteaux

Instruments de musique

Extension siège social

Visibilité des bâtiments +

Cloisons siège social

Pôle culturel Potigny

médiathèques

Microfolies

Véhicules

communication

Pôle de santé Potigny Etudes pré-opérationnel

OPAH et immobilier

Soutien OPAH

RAM EST

DIVERS 300 000 60 000 400 000 29 524 24 075 20 000 3 358 10 000

10 000

Matériel infor. + mobilier 110 000 25 033 20 000 20 000 20 000 24 967 3 954 200 000 50 000 50 000 50 000 50 000 PPI bâtiments de la CDC Au 31/12/20, 144 k€ de dépenses ont été réalisés pour le pôle santé

31

456 000

700 000

27 430

114 400

10 003

10 764

36 390

4 000

604 500

12 000

13 000

51 661

45 000

30 000

48 935

304 000

29 524

44 075

13 358

106 046

200 000

200 000

65 000

16 000

20 000

720 000

390 000 1 020 500

				PCAET		•				
Etude thermographie	67 571	67 571					30 220			37 351
Auto-partage et vélo-partage	90 000	59 132	30 868				7 331	42500		40 169
				PISCINE						
Réhabilitation bassin extérieur	1 960 000	262 893	1 606 840	77 107				1 287 290		672 710
PPI délégataire	424 350	15 000	378 000	24 350	7 000					424 350
PPI grosse réparation	244 667	44 667	50 000	50 000	50 000	50 000				244 667
			SOUTIEN	I A L'INVESTI	SSEMENT				•	
Aux communes : dotation patrimoine et voirie	870 000	247 279	202 721	240 000	80 000	100 000				870 000
Centre chorégraphique	55 000		27 500	27 500						55 000
Divers	4 684	4 684								4 684
		TO	URISME - P	ROMOTION [DU TERRIT	OIRE				
Etude thermique « Mémorial des Civils »	9 660	9 660					1 449			8 211
Menuiseries du Mémorial	300 000			300 000					120 000	180 000
Scénographie Mémorial	20 000			20 000						20 000
AMO et site internet OTPF	37 693	37 693					7 500	11 500		18 693
Signalétique et travaux -rando	64 895	4 895	15 000	15 000	15 000	15 000	4 947			59 948
Pôle attractivité : fin travaux + mobilier +informatique	83 856	83 856					34 075			49 781
Réfection toiture OTPF	25 000		25 000							25 000
Mobilier OTPF	15 000		15 000							15 000
Etude schéma cyclable	45 000	45 000					9 940			35 060
Vitabris	25 647	5 647	5 000	5 000	5 000	5 000				25 647
				URBANISME	=					
PLUIH (début en 2018)	470 000	36 707	210 630	73 293	5 000	5 000	57 464	130 900		178 220
Logiciel droit des sols	32 138	22 138	10 000				16 000			16 138
Documents d'urbanisme	41.520	16 520	15 000	10.000						41 520

10 000

2 601 904 2 152 175

Autres (en attente plan de financement réhabilitation)

2025

2021

47 880

595 190

263 099 **1 703 120**

58 520

2024

Dépenses d'investissement

2023

2022

Montant

d'origine

en TTC

2021

16 520

96 869

10 451 970 1 388 574 **3 417 596**

41 520

133 000

Recettes reçues au 31/12/20 : DGD PLUIH 103 k€

15 000

36 131

Dépenses réalisées au 31/12/20 : PLUIH 139 k € et bassin extérieur piscine : 13 k €

Libellé du projet

communaux

Etude barrage Pont d'Ouilly

Total

32

5 475 835

710 000 2 196 500

41 520

26 600

Reste à

charge de

l'opération

2024 et

2025

Subventions

2023

2022

Synthèse des données et financement du PPI 2022-2025

Année	2022	2023	2024	2025
Investissements	3 417 596	2 601 904	2 152 175	595 190
Subventions	1 703 120	710 000	1 940 500	256 000
Sous total	1 714 476	1 891 904	211 675	339 190
FCTVA	-490 000	-360 000	-350 000	-78 000
Emprunts	-200 000	-500 000	-900 000	
Reste à financer	1 024 476	1 031 904	-1 038 325	261 190
En cumulé	1 024 476	2 056 380	1 018 055	1 279 245

- Le reste à charge, des opérations développées dans les pages précédentes, permet de mettre en évidence un solde d'autofinancement prévisionnel cumulé de 1 279 k € fin 2025
- ➤ Celui-ci inclut un montant de 1 278 K€ de FCTVA ainsi que la contraction de nouveaux emprunts pour 1 600 K€
- Les recettes issues des loyers des futurs locataires permettront de neutraliser l'annuité de la dette pour le pôle de santé

B/ PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS DES BUDGETS « DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE »

		Dépenses			Subventions et/ou cessions			ons	Reste à	
Libellé du projet	Montant HT de l'opération	Rappel au 31/12/20	2021	2022	2023	Rappel au 31/12/20	2021	2022	2023	charge de l'opération
Zones d'activités										
Travaux de voirie zone	535 000	263 838	161 000	110 162		95 155	58 000	46 845		335 000
Aménagement paysager et voie douce zone de Guibray	518 940			518 940				405 552		113 388
Extension zone Sud Calvados	60 000			60 000						60 000
Extension zone Ariana	60 000			60 000						60 000
Extension zone Martinia	60 000			60 000						60 000
Extension zone Expansia	60 000			60 000						60 000
Création zone Pont d'Ouilly	83 744			83 744						83 744
Réserve foncière	20 000			20 000						20 000
			Ateli	ers relais						
Création de 2 projets immobiliers	1 293 044			1 293 044				377 313		915 731
3 ateliers-relais zone Martinia	903 502	101 005	782 497	20 000			220 354	101 534		581 614
Total	3 594 230	364 843	943 497	2 285 890	0	95 155	278 354	931 244	0	2 289 477

➤Le reste à charge de 2 289 k€ serait compensé par 915 k € à emprunter si la création des 2 projets se concrétise, puis 590 k d'emprunt déjà réalisé pour les 3 ateliers sur la zone Martinia.
319 k € d'attribution de compensation permettent de réaliser les travaux de voirie sur les zones.

La volonté d'aménager les zones continue en inscrivant des études afin d'établir des plans de financement et répondre à des besoins spécifiques

C/ PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS DU BUDGET « ESS (ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE)»

		Déper	nses d'investisse	ment	Subve	Davida Valiance	
Libellé du projet	Montant HT de l'opération à l'origine	Rappel au 31/12/20	2021	2022	2021	2022	Reste à charge de l'opération
Pôle Economie Sociale et Solidaire	2 100 000	80 000	1 477 975	542 025	1 227 542	5 000	872 458

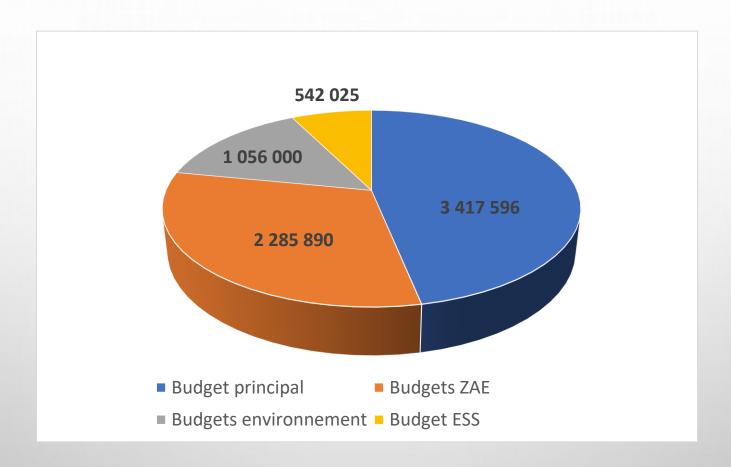
- Le reste à charge sera compensé par un emprunt à concrétiser sur 2022.
- Les recettes issues des loyers des futurs locataires permettront de couvrir l'annuité de la dette

D/ PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS DES BUDGETS « ENVIRONNEMENT »

			Dépenses			Subventions				
LIBELLE DU PROJET	Montant HT de l'opération	2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024	Reste à charge de l'opération
			,	Assainissemen	t					
Réseau secteur pôle ESS	70 000		70 000				20 000			50 000
Extension réseaux	66 630	6 630	60 000							66 630
Amélioration réseaux	1 100 891	50 891	350 000	350 000	350 000	19 186	100 000	100 000	100 000	781 705
Travaux STEP	417 465	117 465	100 000	100 000	100 000	43 940				373 525
Matériel de transport	16 000	8 000	8 000							16 000
Logiciel SPANC	1 600	1 600								1 600
Schéma directeur Falaise	85 434	85 434				58 550				26 884
Sous-total	1 758 020	270 020	588 000	450 000	450 000	121 676	120 000	100 000	100 000	1 316 344
			Di	échets ménag	ers					
Tri Biodéchets	1 335 000		35 000	300 000	1 000 000		15 000	100 000		1 220 000
Aménagement terrain	200 000		60 000	60 000	80 000					200 000
Création pôle environnemental	2 868 689	689	300 000	228 000	2 340 000					2 868 689
Travaux dechetteries	125 929	75 929	25 000	25 000						125 929
Matériaux pour recyclage et tri	758 435	168 435	45 000	45 000	500 000					758 435
Matériel de bureau, informatique et mobilier	9 000		3 000	3 000	3 000					9 000
Panneaux photovoltaïques	11 042	11 042								11 042
Véhicule de transport	17 060	17 060								17 060
Sous-total	5 325 155	273 155	468 000	661 000	3 923 000	0	15 000	100 000	0	5 210 155
Total	7 083 175 €	543 175 €	1 056 000 €	1 111 000 €	4 373 000 €	121 676 €	135 000 €	200 000 €	100 000 €	6 526 499 €

- > Des investissements à hauteur de 1 056 k € sont à prévoir sur ces budgets en 2022
- Le reste à charge de ces opérations sera compensé par le recours à l'emprunt notamment pour le pôle environnemental et par la TEOM.

SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS – 2022



C'est le budget « principal » qui fera le plus d'investissements en 2022 avec une répartition à hauteur de 47 %, suivi de près par les budgets « ZAE » à 31 %, puis 15 % pour les budgets « environnement » et 7 % pour l'ESS

3 / EVOLUTIONS PRÉVISIONNELLES DU BUDGET GÉNÉRAL



EVOLUTION DU BUDGET PRINCIPAL JUSQU'EN 2024

 Compte tenu des éléments connus à ce jour et présentés précédemment, vous trouverez cidessous une projection de l'évolution financière du budget principal jusqu'en 2024

Prévisionnel atterrissage	Prévisionnel 2022	Prévisionnel 2023	Prévisionnel 2024
2021	2022		

Section d'investissement									
Total section recettes d'investissement	2 645 408	3 388 249	2 710 248	4 365 990					
Dotations, fonds divers et réserves	625 004	510 000	362 000	352 000					
Subventions d'investissement reçues	563 389	1 782 974	789 854	2 020 354					
Emprunts et dettes assimilés	700 125	201 500	501 500	901 500					
Opérations d'ordre transfert ente sections	756 890	893 775	1 056 894	1 092 136					
Total section dépenses d'investissement	2 147 378	4 236 024	3 340 051	2 880 322					
Emprunts et dettes assimilés	467 781	511 500	321 500	291 500					
Immobilisations incorporelles	629 145	376 761	243 293	5 000					
Subventions d'équipements versées	303 304	290 221	287 500	99 359					
Immobilisations corporelles	371 970	763 775	518 004	197 816					
Immobilisations en-cours	84 155	2 006 840	1 553 107	1 850 000					
Opérations d'ordre transfert ente sections	291 023	286 927	416 647	436 647					
Solde de la section d'investissement	498 030	-847 775	-629 803	1 485 668					

Dans cette projection sont inclus tous les investissements développés dans le PPI avec les subventions, le FCTVA et les nouveaux emprunts à contracter

	Prévisionnel atterrissage 2021	Prévisionnel 2022	Prévisionnel 2023	Prévisionnel 2024		
Section de fonctionnement						
Total section recettes de fonctionnement	9 242 416	9 286 475	9 313 858	9 268 919		
Atténuations de charges Produit des services, domaine et ventes	33 064	37 500	40 500	41 500		
diverses	945 908	988 166	995 168	1 001 728		
Impôts et taxes	6 108 133	6 126 644	6 106 644	6 116 644		
Dotations, subventions et participations	1 866 157	1 818 838	1 726 000	1 643 000		
Autres produits de gestion courante	4 517	2 700	2 700	2 700		
Produits financiers	22 636	22 700	22 700	22 700		
Produits exceptionnels	17 382	3 000	3 500	4 000		
Opérations d'ordre transfert ente sections	244 619	286 927	416 647	436 647		
Total section dépenses de fonctionnement	8 470 035	9 093 238	9 169 282	9 227 880		
Charges à caractère général	1 572 015	1 828 308	1 757 870	1 715 255		
Charges de personnel et frais assimilés	2 797 005	3 095 945	3 164 004	3 227 207		
Atténuations de produits	1 605 488	1 585 637	1 585 637	1 585 637		
Autres charges de gestion courante	1 652 445	1 638 879	1 551 354	1 548 373		
Charges financières	44 398	44 693	47 023	52 272		
Charges exceptionnelles	10 066	3 000	3 500	4 000		
Provision pour risques et charges	84 904	3 000	3 000	3 000		
Dépenses imprévues	0	0	0	0		
Opérations d'ordre transfert ente sections	703 715	893 775	1 056 894	1 092 136		
Solde de la section de fonctionnement	772 382	193 237	144 576	41 039		

La section est prévue avec des charges dites « normales » c'est-à-dire sans crise COVID-19, avec une activité normale de tous les services, telle en 2019.

Résultats prévisionnels

	Prévisionnel atterrissage 2021	Prévisionnel 2022	Prévisionnel 2023	Prévisionnel 2024
Total du solde des deux sections	1 270 412	-654 538	-485 227	1 526 707
Résultat reporté N-1 (inv + fonct)	1 061 088	2 331 499	1 676 962	1 191 734
Solde avec le résultat reporté	2 331 499	1 676 962	1 191 734	2 718 441

- Le résultat prévisionnel au 31/12/21 serait de 2 331 k€ pour atterrir à 2 718 k€ fin 2024.
- Ces résultats restent satisfaisants compte-tenu du rythme des investissements prévus et de la volonté des élus de maintenir les budgets de fonctionnement pour offrir une bonne qualité des services aux habitants.
- Les montants de fiscalité et de dotations sont maintenus tout au long de la période sans grosse augmentation afin de rester prudent dans l'analyse.

LES ÉQUILIBRES FINANCIERS PAR ANNÉE

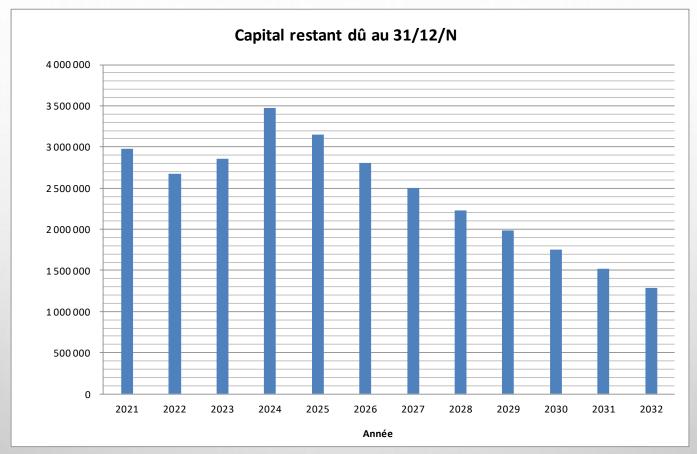
Indicateurs de gestion sur la période

Année	2021	2022	2023	2024
Recettes de gestion (hors 76 et 77) :	8 957 779	8 973 848	8 871 011	8 805 572
Atténuations de charges	33 064	37 500	40 500	41 500
Produit des services, domaine et ventes	945 908	988 166	995 168	1 001 728
Impôts et taxes	6 108 133	6 126 644	6 106 644	6 116 644
Dotations, subventions et participations	1 866 157	1 818 838	1 726 000	1 643 000
Autres produits de gestion courante	4 517	2 700	2 700	2 700
Dépenses de gestion (hors 66 et 67)	7 626 952	8 148 770	8 058 865	8 076 472
Charges à caractère général	1 572 015	1 828 308	1 757 870	1 715 255
Dépenses de personnel	2 797 005	3 095 945	3 164 004	3 227 207
Atténuations de produits	1 605 488	1 585 637	1 585 637	1 585 637
Autres charges de gestion courante	1 652 445	1 638 879	1 551 354	1 548 373
Epargne de gestion	1 330 827	825 078	812 146	729 100
Frais financiers	21 762	21 993	24 323	29 572
Opérations exceptionnelles	7 316	0	0	0
Epargne brute (CAF comptable)	1 301 749	803 085	787 823	699 528
Capital remboursé de la dette	467 591	510 000	320 000	290 000
Epargne nette (CAF nette)	834 158	293 085	467 823	409 528

Les indicateurs de gestion montrent un maintien des recettes issues de la fiscalité et des dotations avec une légère progression des produits des services. L'épargne serait de 1 330 k € fin 2021 et 729 k € en 2024

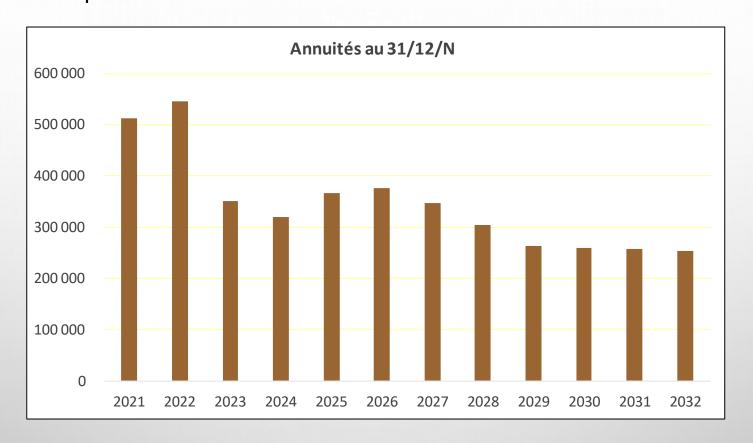
L'épargne nette resterait positive passant de 834 k€ en 2021 à 410 k€ fin 2024, en incluant les nouveaux emprunts.

✓ Evolution de la dette du budget principal de 2021 à 2032 avec les nouveaux emprunts (+ 1,6 millions d'euros)



Evolution de la dette					
Année	2022	2023	2024		
Projet d'investissements	Pôle santé Potigny	Pôle santé Potigny	Pôle culturel Potigny et extension siège social		
Emprunts nouveaux	200 000	500 000	900 000		
Encours de la dette au 31/12/N	2 672 060	2 855 922	3 471 076		

✓ Evolution de l'annuité des emprunts du budget principal de 2021 à 2032 avec les nouveaux emprunts



- Avec les emprunts supplémentaires, l'annuité en 2022 s'élèverait à 546 k € pour très nettement diminuer dès 2023 avec une baisse de 196 k €, soit 350 k €
- ➤ L'annuité resterait dans des proportions régulières de 2023 à 2028 autour de 343 k en moyenne

MERCI DE VOTRE ATTENTION